



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 novembre 2000**

**Cession gratuite de mobilier aux associations**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 3 décembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 décembre 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,  
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard  
NEBAS

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal  
BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine  
LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M.  
Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric  
ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques  
VANDIER

DELIBERATION D2005192001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2000**

**Direction du Secrétariat Général**

**Cession gratuite de mobilier aux associations**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Lors de la séance du Conseil Municipal du 11 septembre 2000, vous vous êtes prononcés favorablement sur des cessions gratuites de mobiliers aux Associations.

D'autres associations ont sollicité du mobilier.

Je vous propose de leur céder gratuitement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la cession gratuite aux Associations mentionnées ci-dessous

- Autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats avec les Associations concernées :

- ARLA (Association pour la restauration de la Vallée du Lambon et de ses affluents)

- Association des Paralysés de France

- Maison Communale de Citoyenneté de Cholette

- ANJCA

- O.M.A.A.E.T

- Mémoire Vive

(La délibération du Conseil Municipal du 11 septembre 2000, est annulée en ce qui concerne l'association Mémoire Vive).

- Croix rouge départementale

- Atelier Poterie

- L'APAS

- La SEMIE

- La Croix d'Or

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)